

**Mise à l'enquête publique n°02/2025
de compétence municipale, concernant
l'abattage d'arbres
selon le Règlement sur la protection des arbres**

Lieu / Parcelle	Parcelle 1
Propriétaire	Château d'Allaman
Descriptif actuel	Tilleul
Motif des Travaux	Arbre sec, dépérissant
Compensation	Tilia
Mis à l'enquête (20 jours)	du 10 au 29 avril 2025

1165 Allaman, le 9 avril 2025

Au nom de la Municipalité



**La Vice-Syndique
Evelyn Erb**



**La Secrétaire
Donatella Orzan**